



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
8 avril 2025 séance de 19h

Étaient présents : M. Henri PONS, Mme Sandrine POZZI, Mme Christine RICCA, M. Michaël RENAUX, Mme Sophie ACHARD, M Alain BRIEUGNE, Mme Annabel VALENTIN, M. Christophe POURCHI, Mme Christiane LOUIS, Mme Patricia BOCCABELLA, Mme Danielle MARCHAND, Mme Patricia BOMPARD, Mme Lysiane VEIGNAL, M. Laurent BOYER, Mme Virginie ALTEMIR, Mme Audrey TOURON, M. Gérard MIE, M. Jean-Claude SERGEAT, Mme Séverine MONTUORO, M. Christian FAUDON, Mme Camille GARCIN, M Bruno PAILLET.

Absent(s) : M. Alain THOMAS, M. Vandick GONCALVES, M. Alexandre FONTAT, M Alexandre PUJANTE

Procurations : M. Georges BOUQUET à M. Laurent BOYER, M. Didier NAL à Mme Audrey TOURON, Mme Delphine BONNEL à M. Michael RENAUX

Secrétaire de séance : Monsieur Michael RENAUX

Ouverture de la séance : 19h04

Clôture de la séance : 19h17

Madame Sandrine POZZI, première adjointe, fait désigner un secrétaire de séance, Monsieur Michael RENAUX.

Monsieur RENAUX procède à l'appel et constate le quorum.

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 19 février 2025

MAJORITE

POUR : 21 (M. Henri PONS, Mme Sandrine POZZI, Mme Christine RICCA, M. Michaël RENAUX, Mme Sophie ACHARD, M Alain BRIEUGNE, Mme Annabel VALENTIN, M. Christophe POURCHI, Mme Christiane LOUIS, Mme Patricia BOCCABELLA, Mme Danielle MARCHAND, Mme Patricia BOMPARD, Mme Lysiane VEIGNAL, M. Laurent BOYER, M. Jean-Claude SERGEAT, Mme Séverine MONTUORO, M. Christian FAUDON, Mme Camille GARCIN, M. Georges BOUQUET, Mme Delphine BONNEL, M Bruno PAILLET.)

CONTRE : 00

ABSTENTIONS : 04 (Mme Virginie ALTEMIR, Mme Audrey TOURON, M. Gérard MIE, M Didier NAL)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 00

Point n°1 : Adoption du Compte de gestion 2024 de la Commune d'Eyguières

Rapporteur : Sandrine POZZI – Première adjointe

Les comptes de gestion de l'année 2024 ont été établis sous la responsabilité du service de gestion comptable d'Arles.

Ils retracent en miroir de la comptabilité communale l'ensemble des dépenses et recettes budgétaires, ainsi que la comptabilité patrimoniale, les comptes de tiers et financiers, et les valeurs inactives mouvementées par les régisseurs.

Pour ce qui concerne la gestion budgétaire, les résultats doivent être en tout point identiques à ceux retracés dans le compte administratif.

Les résultats 2024 du budget principal tels qu'arrêtés dans le compte de gestion du receveur municipal (pages 17 et 18) se décomposent ainsi que suit :

PRESENTATION DES RESULTATS DE CLOTURE BUDGET PRINCIPAL 2024	
SECTION INVESTISSEMENT	En euros
Résultat de l'exercice N (+ ou -)	- 675 397,21
Report à nouveau de l'année n-1 (+ ou -)	- 789 065,86
Résultat de clôture de la section d'investissement (+ ou -)	- 1 464 463,07
SECTION FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice N	204 939,71
Report à nouveau de l'année n-1	1 732 989,67
Intégration du résultat de clôture du budget annexe aérodrome	58 512,60
Résultat de clôture de la section de fonctionnement	1 996 441,98
RESULTAT GLOBAL DE L' EXERCICE 2024	- 470 457,50
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2024 (avec reprises N-1)	531 978,91

Débat : Aucun

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les comptes de gestion à titre principal et dans toutes leurs annexes et donne quitus de sa gestion au comptable public, chef du service de gestion comptable d'Arles.
- **DIT** que les résultats de clôture seront repris au budget primitif 2025 de la commune.

MAJORITE

POUR : 21 (M. Henri PONS, Mme Sandrine POZZI, Mme Christine RICCA, M. Michaël RENAUX, Mme Sophie ACHARD, M Alain BRIEUGNE, Mme Annabel VALENTIN, M. Christophe POURCHI, Mme Christiane LOUIS, Mme Patricia BOCCABELLA, Mme Danielle MARCHAND, Mme Patricia BOMPARD, Mme Lysiane VEIGNAL, M. Laurent BOYER, M. Jean-Claude SERGEAT, Mme Séverine MONTUORO, M. Christian FAUDON, Mme Camille GARCIN, M. Georges BOUQUET, Mme Delphine BONNEL, M Bruno PAILLET.)

ABSTENTIONS : 04 (Mme Virginie ALTEMIR, Mme Audrey TOURON, M. Gérard MIE, M Didier NAL)

CONTRE : 00

NE PREND PAS PART AU VOTE : 00

Point n°2 : Adoption du Compte Administratif 2024 de la Commune d'Eyguières

Rapporteur : Sandrine POZZI – Première adjointe

Les comptes de la commune sont arrêtés, chaque année, par le vote du conseil municipal intervenant au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice concerné, conformément aux dispositions de l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales. L'intervention du conseil municipal porte, dans un premier temps, sur l'approbation du compte de gestion établi par le comptable et transmis à la commune avant le 1er juin, puis, dans un second temps, sur l'arrêt du compte administratif, établi par l'ordonnateur à partir de sa propre comptabilité.

Le compte administratif du budget de la commune présente sous forme synthétique les résultats comptables de l'exécution du budget d'un exercice donné. Il retrace, d'une part, les recettes réelles encaissées et les dépenses réelles payées sur l'exercice, en identité d'écritures avec le compte de gestion du Trésorier, et intègre, d'autre part, les résultats antérieurs reportés pour les deux sections et le solde des restes à réaliser pour la section d'investissement.

PRESENTATION DES RESULTATS DE CLOTURE BUDGET PRINCIPAL 2024

SECTION INVESTISSEMENT	En euros
Résultat de l'exercice N (+ ou -)	- 675 397,21
Report à nouveau de l'année n-1 (+ ou -)	- 789 065,86
Résultat de clôture de la section d'investissement (+ ou -)	- 1 464 463,07
SECTION FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice N	204 939,71
Report à nouveau de l'année n-1	1 732 989,67
Intégration du résultat de clôture du budget annexe aérodrome	58 512,60

Résultat de clôture de la section de fonctionnement	1 996 441,98
RESULTAT GLOBAL DE EXERCICE 2024	- 470 457,50
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2024 (avec reprises N-1)	531 978,91
RESTES A REALISER	
Dépenses engagées non mandatées = A	379 012,21
Titres restant à émettre au titre de l'exercice 2024 = B	1 420 202,34
Solde des restes à réaliser 2024 (B-A=C)	1 041 190,13
BESOIN DE FINANCEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	
Solde des restes à réaliser 2024 = C	1 041 190,13
Rappel résultat de clôture d'investissement = D	- 1 464 463,07
Besoin (-) ou excédent(+) de financement-section d'investissement (C + D)	- 423 272,94
AFFECTATION DU RESULTAT	
Compte 1068 section d'investissement recettes	423 272,94
Report à nouveau compte R 002 fonctionnement recettes	1 573 169,04

Débat : Aucun

En application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire se retire au moment du vote.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte administratif du budget principal de la Commune d'Eyguières pour l'exercice 2024 ;
- **CONSTATE** les résultats de l'exercice 2024 ainsi que présentés ci-dessus ;
- **ARRÊTE** le Compte Administratif du budget de la commune pour l'exercice 2024 ainsi que présentés ci-dessus dans les tableaux ci-après extraits de la maquette budgétaire.

MAJORITE

POUR : 20 (Mme Sandrine POZZI, Mme Christine RICCA, M. Michaël RENAUX, Mme Sophie ACHARD, M. Alain BRIEUGNE, Mme Annabel VALENTIN, M. Christophe POURCHI, Mme Christiane LOUIS, Mme Patricia BOCCABELLA, Mme Danielle MARCHAND, Mme Patricia BOMPARD, Mme Lysiane VEIGNAL, M. Laurent BOYER, M. Vandick GONCALVES, M. Alexandre FONTAT, M. Jean-Claude SERGEAT, Mme Séverine MONTUORO, M. Christian FAUDON, Mme Camille GARCIN, Mme Delphine BONNEL, M Bruno PAILLET)

ABSTENTIONS : 04 (Mme Virginie ALTEMIR, Mme Audrey TOURON, M. Gérard MIE, M Didier NAL)

CONTRE : 00

NE PREND PAS PART AU VOTE : 01 (M. Henri PONS)

DECISIONS DU MAIRE

En application de l'article L.2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions prises en vertu des compétences déléguées au maire par le Conseil Municipal.

Fin de séance 19h17

Sandrine POZZI
Présidente de séance



Michael RENAUX
Secrétaire de séance



